

CQ GILB : CR Réunion du 11 janvier 2017

Ordre du jour

1. Validation du CR de la réunion du 29 septembre 2016
2. Implication en amont du Conseil de Quartier (ex. : Espaces verts rue écoute s'il pleut ...)
3. IFAC transfert
4. Mise en place d'une boîte à idées pour la passerelle Lac/Grande Ile
5. Fléchage au niveau du carrefour CD91/CD36
6. Grande Ile
 - a. APJJ
 - b. Aménagement Mail de la grande ile
 - c. Devenir des locaux ex boulangerie et Leader Price
7. Lac
 - a. Réfection des voiries du Lac
 - b. Réfection du tour du lac
 - c. Travaux avenue Kessel (date de présentation par SQY)
 - d. Remise : retour sur les 2 réunions de décembre
 - e. Manivelle
8. Bretonnière
 - a. Étude réfection à l'entrée de la Bretonnière
 - b. Devenir du local ex boulangerie
9. Questions diverses

17 présents (P. Bonfils, L. Briche, P. Champenois, MA. Chenus, P. Chollet, P. De Franco, S. Dussaux, N. Dwornick, L. Harivel, G. Kozicki, A. Lannes, R-F. Le Guellec, A. Lecuyer, J. Lemeur, C. Mignard, M. Prioul, S. Roussel)

3 excusés (JF. Lhomme, D. Pallu, S. Reynaud,)

Elus : J. Beaupeux

Services : C. Arzel, M. Mahieddine

Présentation de Monsieur ARZEL Cyrille nouveau Directeur des services techniques

Bienvenue à...

Cyrille Arzel,

Directeur des services Techniques

En fonction depuis décembre 2016, Cyrille Arzel est un professionnel polyvalent : il conjugue des compétences administratives, techniques et opérationnelles. DST depuis plus de 10 ans au sein de communes comme l'Île Saint Denis, Goussainville et Bagnolet, il souhaitait donner à sa carrière une nouvelle dimension au sein d'une ville dont la qualité de vie constitue l'un des atouts majeurs. *"Une ville avec des projets d'aménagements importants comme celui de l'écoquartier de La Remise, une ville dynamique à taille humaine dans laquelle j'aurais tout simplement envie d'habiter !"* indique-t-il. *"Je partage les ambitions de la municipalité de Voisins le Bretonneux et suis convaincu que je peux apporter ma pierre à cet édifice !"*



Validation du CR de la réunion du 29 septembre 2016

Validé à l'unanimité.

Certains membres font remarquer qu'ils nous pas reçu la diffusion par mail du 16 novembre 2016, alors que leur adresse de messagerie est bien dans la liste diffusion.

Implication en amont du Conseil de Quartier (ex. : Espaces verts rue écoute s'il pleut ...)

Assez souvent les membres du Conseil ne sont pas informés en amont des interventions qui vont avoir lieu dans leurs quartier, ils le découvrent en même temps que les Vicinois et ne peuvent pas donner d'explication lorsqu'ils sont sollicités.

Est il possible d'améliorer la communication vers le Conseil de Quartier ?

IFAC Transfert

Des membres du Conseil s'inquiètent du transfert des nuisances supportées par les habitants de la bretonnière vers le grande ile.

L'IFAC va s'installer à le Grande Ile dans les anciens locaux du CFA. Des travaux sont à faire avant l'installation.

Certaines questions se posent :

Qu'est il prévu en terme de restauration ?

Y a t il une salle réfectoire à l'intérieur ?

Il est proposé que le CQ puisse visiter les nouveaux locaux.

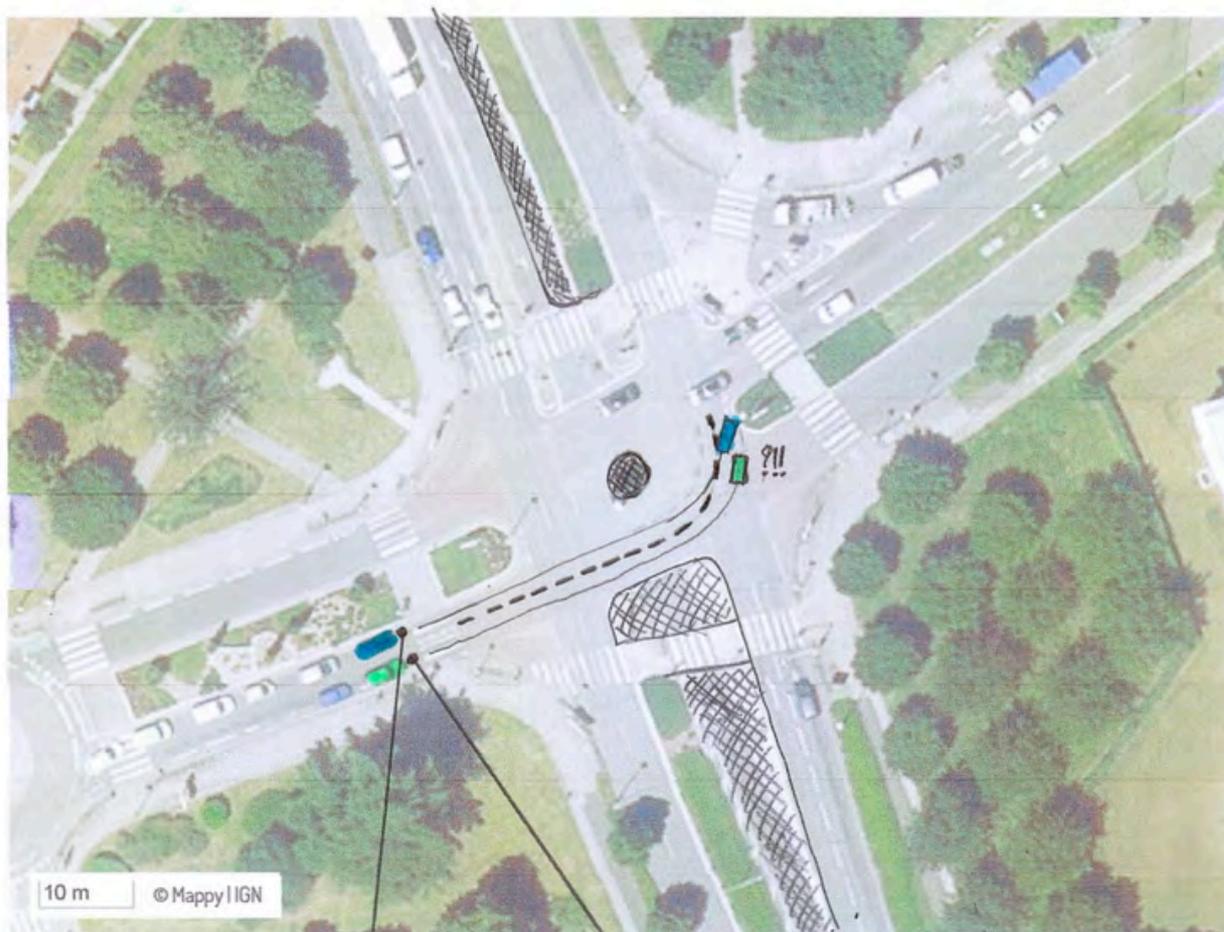
Mise en place d'une boite à idées pour la passerelle Lac/Grande Ile

Pas utile, la rénovation a été annoncé lors des vœux.

Est il possible de mettre du fleurissement ?

Il est proposé de créer un GT (Groupe de Travail) qui participera aux différents projets.

Fléchage au niveau du carrefour CD91/CD36



Déjà constaté que les véhicules de la file de gauche aillent jusqu'au
bout plein, pour tourner à gauche, en bloquant le véhicule de la file de
droite qui souhaite également tourner à gauche (en vert)

Grande Ile

APJJ (FOYER D'ACTION EDUCATIVE DE VOISINS LE BRETONNEUX)

Madame le Maire a assuré que les locataires seront encadrés.

2 personnes sont arrivées en décembre.

FOYER D'ACTION EDUCATIVE DE VOISINS LE BRETONNEUX

FOYER D'ACTION EDUCATIVE DE VOISINS LE
BRETONNEUX

46 AVENUE DE LA GRANDE ILE
78960 VOISINS LE BRETONNEUX

Tél :

[Signaler une erreur](#)

Contactez l'organisme gestionnaire :
[DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE \(DDPJJ\)](#)



Devenez éducateur en Allemagne

[Cliquez ici !](#)

Partager cette fiche :

Sommaire

[L'établissement](#)

[Le public accueilli par l'établissement](#)

[Caractéristiques](#)

[Plan d'accès](#)

Etablissements de placement PJJ (EPE – CEF – CER - UEMO - FAE)

Les établissements de la Protection judiciaire de la Jeunesse mettent en œuvre les mesures de placement soustrayant le mineur à son milieu naturel. Le placement a pour objectif de replacer les mineurs dans une vie quotidienne de groupe ; organiser des activités, notamment durant les temps forts que sont les soirées, les week-ends et les vacances. Parallèlement, les mineurs placés peuvent poursuivre leur scolarité ou leur formation.

Les CEF accueillent des mineurs délinquants (crimes ou délits) multirécidivistes de 13 à 18 ans : mineurs placés en application d'un contrôle judiciaire ou d'un sursis avec mise à l'épreuve ou, dans le cadre de l'aménagement de leur peine d'incarcération, à la suite d'une libération conditionnelle ou d'un placement à l'extérieur. C'est un dispositif éducatif, alternatif à la détention. Le non-respect par le mineur des conditions du placement et des obligations fixées par la décision du magistrat peut entraîner sa mise en détention.

[Plus d'informations](#)

Public accueilli

Les EPE accueillent tous les publics susceptibles de faire l'objet d'une mesure de placement : mineurs délinquants, mineurs en danger et jeunes majeurs. Ils réalisent des placements préparés ou bien sans délai ni préparation.

Les CEF accueillent des mineurs délinquants (crimes ou délits) multirécidivistes de 13 à 18 ans.

Aménagement Mail de la grande ile

Des places de parking ont été livrées.

Il faut reprendre certains abords.

Il manque le béton désactivé (en attente de conditions météorologiques acceptables).

Les candélabres sont commandés, la pose est prévue dans les prochaines semaines.

Questions : Quand sera remis en place l'abribus ?



Devenir des locaux ex boulangerie et Leader Price

Rien de nouveau du côté de l'implantation de la salle de sport.

Garage Batailler

La Municipalité a mis en place des brises vue

Propreté

Il est fait état de dépôts sauvage et de non nettoyage par les services municipaux, il faudrait faire un courrier aux vicinois en ce qui concerne les encombrants avec le prix de l'amende qu'ils encourent car nous sommes également envahis à la grande ile, ce quartier devient la poubelle de la ville de Voisins.

Lac

Réfection des voiries du Lac

Les entreprises sont prêtes à intervenir.

Les travaux commenceront par les voiries du fond.

C'est la Ville qui est maître d'œuvre, il y a 4 partenaires.

Il y aura un mois de préparation de chantier, entre mi janvier et début février, la durée des travaux sera d'environ 18 mois.

La Ville propose que le Conseil de Quartier est accès au projet soit par envoi soit par accès au drive).

Réfection du tour du lac

Elle est prévue sur 3 exercices budgétaires.

1er phase coté Montigny le Bretonneux.

La Ville est en attente d'informations complémentaires sur le planning et le contenu.

Travaux avenue Kessel

Une réunion avec les services de SQY est programmée le lundi 16 janvier 2017.

Une rencontre du CQ avec les services de SQY est prévue le 1 février.

Il est demandé aux membres du Conseil d'envoyer par mail les questions à poser à SQY.

Remise : retour sur les 2 réunions de décembre

Xxxxxxx

Manivelle

Il est prévue le 2 février, une réunion ciblée pour les habitants de Kessel coté Voisins.

Bretonnière

Étude réfection à l'entrée de la Bretonnière

Une étude sur la réfection est prévue sur le budget en 2017.

Devenir du local ex boulangerie

Rien de nouveau sur le sujet.

Le coiffeur a mis en vente.

Questions diverses

Propreté des quartiers

Plusieurs membres trouvent que le nettoyage des quartiers n'est pas équitables.

Est il possible d'avoir le planning de passage de la balayeuse municipale ?

Les poubelles restent en permanence sur les trottoirs coté Kessel.

Nouveau calendrier de ramassage suite à la reprise par SQY. Le calendrier remis dans les boites aux lettres est complètement illisible, la ville a fait l'effort d'en établir un suivant son standard.

Illumination avenue Kessel

Les conseillers de quartier font remarquer qu'il n'y avait pas d'illumination coté voisins mais qu'il y en avait coté Montigny. Cela est ressenti comme un manque d'équité.

Fleurissement le jury passe t il par Kessel ?

Suite à l'interpellation de **Madame Duval** de la Bretonniere envers un membre du conseil, il a été présenté en séance ses problématiques :

Bruit de circulation sur le CD36

Bruit des bâtiments de la société ESTIVAL

Arbres trop hauts coté CD36, ombre et feuilles dans les espaces et gouttières

....

Caméras de surveillance, un nouveau plan de maillage est en cours.

Espacement des réunions du CQ : il est demandé de les faire plus souvent.

Fête de quartier : le forum a lieu le 9/09, la journée du patrimoine le 17/09, les dates possibles pour la fête sont le 2/09 ou le 23/09.

La rentrée scolaire étant le lundi 4/09 il y a un fort risque d'absence des familles sur le week end du 2 au 3/09, le 23/09 le temps ne sera peut être plus au rendez vous.

Il est demandé d'étudier la possibilité de couvrir les places vélos dans les écoles.

Quel est le devenir des locaux laissés libres par l'IFAC aux 40 arpents ?

Problème de bruit d'une pompe à chaleur au niveau du bâtiment de Léo-Pharma, cette installation qui semble durer dans le temps a t elle fait l'objet d'une demande auprès des services de la Mairie ?



